



Maladies et ravageurs émergents : veille phytosanitaire à l'échelle supranationale

Anne-Sophie Roy¹

1. OEPP - Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes

Oratrice : Anne-Sophie ROY

L'intensification et la diversification des échanges commerciaux de végétaux et de produits végétaux figurent parmi les facteurs qui contribuent à l'émergence de nouveaux organismes nuisibles. Ces derniers constituent parfois de graves menaces pour l'agriculture, la foresterie et l'environnement. L'Europe doit aujourd'hui faire face à l'émergence de nouvelles maladies (par ex. *Hymenoscyphus fraxineus*, *Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*, *Xylella fastidiosa*) et de nouveaux ravageurs (par ex. *Anoplophora* spp., *Cydalima perspectalis*, *Halyomorpha halys*, *Popillia japonica*). Depuis sa création en 1951, l'OEPP a pour mission d'aider les Organisations Nationales de Protection des Végétaux (ONPVs) des pays européens et méditerranéens à prévenir l'introduction et la dissémination des organismes nuisibles. Dans ce cadre, l'OEPP a mis en place un système de veille documentaire en collectant les signalements officiels des nouveaux foyers, et en exploitant les données de la littérature scientifique. Toutes ces informations sont ensuite restituées dans diverses publications et conservées dans une base de données. Les pays membres de l'OEPP ayant clairement exprimé le besoin d'un système d'alerte précoce pour pouvoir agir le plus tôt possible, une 'Liste d'Alerte' a été créée en 1999 avec un double objectif : 1) alerter précocement les ONPVs, et 2) éventuellement soumettre ces organismes nuisibles à une analyse du risque phytosanitaire (ARP). Au sein de l'OEPP, ces activités de veille font partie d'une stratégie plus vaste qui englobe l'analyse du risque (ARP) et l'élaboration de normes (par ex. diagnostic, surveillance, plans d'urgence), ainsi qu'une réflexion sur les campagnes d'information nécessaires pour mieux communiquer avec l'ensemble des acteurs concernés par les émergences.